



## ARRETE DU MAIRE

### ARRÊTÉ N°17/2025

#### Fermeture d'une partie du domaine privé communal pour le championnat de ski international Walser

Le Maire de la Commune de Vallorcine,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** l'article L.2212-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif à l'ordre public et la sécurité,

**Vu** l'article L.2122-21 du Code Général des Collectivités Territoriales concernant l'interdiction temporaire de l'accès à certaines zones,

**Vu** la demande de l'organisateur du championnat de ski international Walser concernant la fermeture temporaire d'une partie du domaine privé communal,

**Considérant** la nécessité d'assurer la sécurité des compétiteurs et du public pendant le déroulement de la compétition,

**Considérant** que la compétition se déroule dans le respect des normes de sécurité en vigueur,

#### ARRÊTE :

##### Article 1 :

Une partie du domaine privé de la commune de Vallorcine, située entre le télésiège des Posettes et la piste de ski Les Crèches, sera fermée au public le 15 mars 2025 de 6h00 à 20h00, et ce, pour permettre le déroulement du championnat de ski international Walser.

##### Article 2 :

L'accès à la zone concernée sera strictement interdit pendant cette période, à l'exception des participants à la compétition, des organisateurs, des personnels de sécurité et des services d'urgence dûment habilités.

Les panneaux de signalisation appropriés seront installés pour informer du périmètre de fermeture et pour garantir la sécurité de tous.

##### Article 3 :

L'organisateur de la compétition, assurera la mise en place des dispositifs nécessaires pour la bonne gestion de cette fermeture temporaire, il veillera à rendre la signalisation claire et visible des zones concernées et s'assurera de faire respecter cette interdiction. En cas d'infraction, des sanctions prévues par la loi pourront être appliquées.

**Article 5 :**

Monsieur le Maire sera chargé de l'exécution du présent arrêté, dont ampliation sera transmise à :

- Monsieur le Garde-Champêtre de Vallorcine,
- Monsieur le responsable du service des pistes du secteur du Tour / Balme de la Compagnie du Mont-Blanc,
- Monsieur le Commandant du Groupement de Gendarmerie de Haute-Savoie.

Fait à Vallorcine le 11/03/2025

Certifié exécutoire le 11/03/2025

Publié en ligne ([www.vallorcine.fr](http://www.vallorcine.fr)) le 11/03/2025

Le Maire,

